



Plan Climat Air Energie Territorial

Note de synthèse du projet finalisé

Projet destiné à être arrêté le 14 décembre 2021

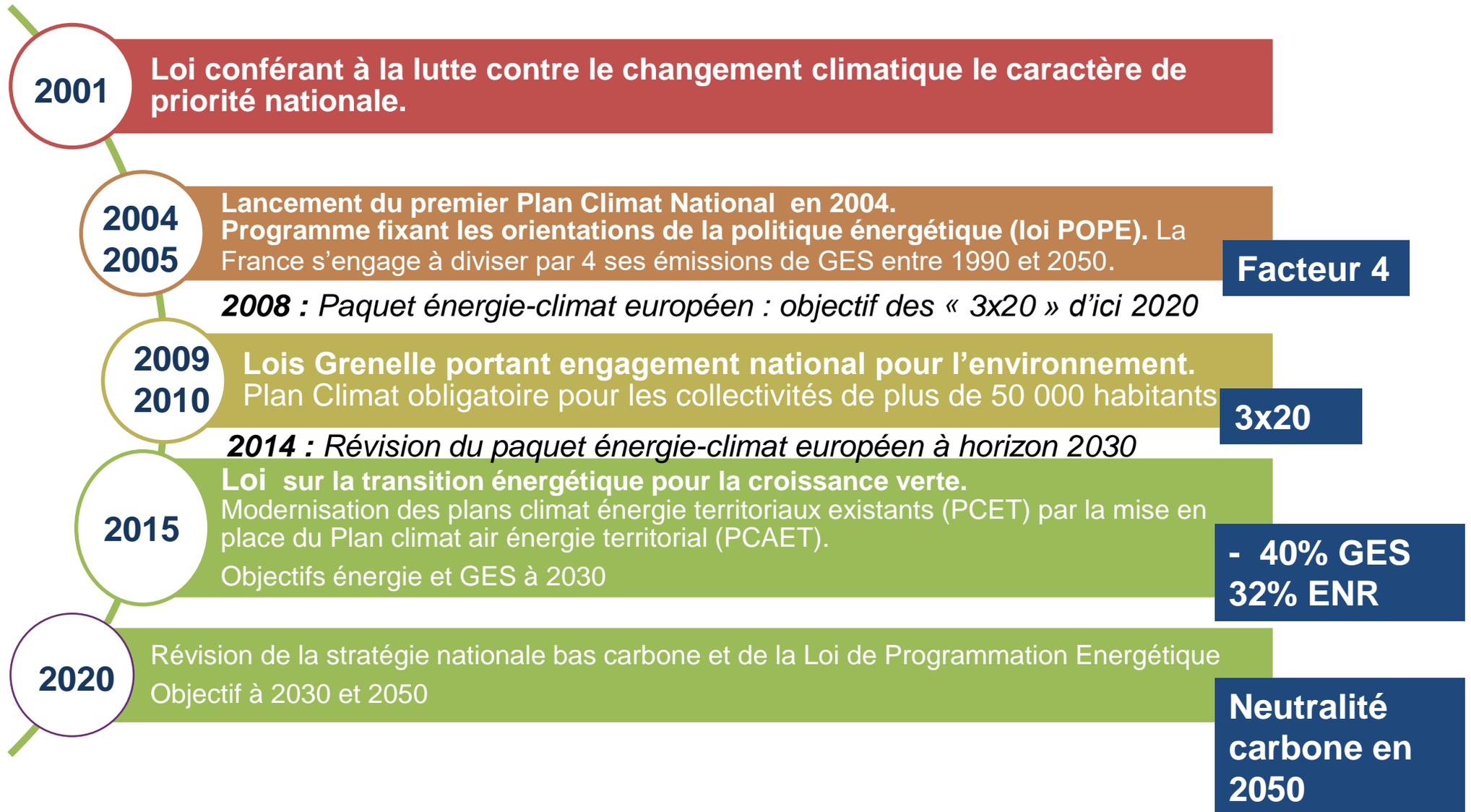


Entre Béton Et Nuages



Contexte & méthodologie

20 ans de réglementation : des objectifs toujours revus à la hausse



Pourquoi faire un Plan Climat Air Energie Territorial ?

Au-delà de l'obligation réglementaire pour les communes de plus de 20 000 habitants ...

Les enjeux sont globaux

- Une question énergétique... qui est une question économique et sociale autant qu'environnementale,
- Le changement climatique : des enjeux environnementaux, économiques et humains

Mais avec de nombreux enjeux locaux

- Des conséquences locales au changement climatique et à la variabilité du prix de l'énergie
- Des leviers d'actions pour participer dans la continuité de la COP 21...
- ... et surtout pour garantir une pérennité du bien vivre sur le territoire

Des questions de fond pour le territoire...

Quelles sont les
filières
économiques
vulnérables ?

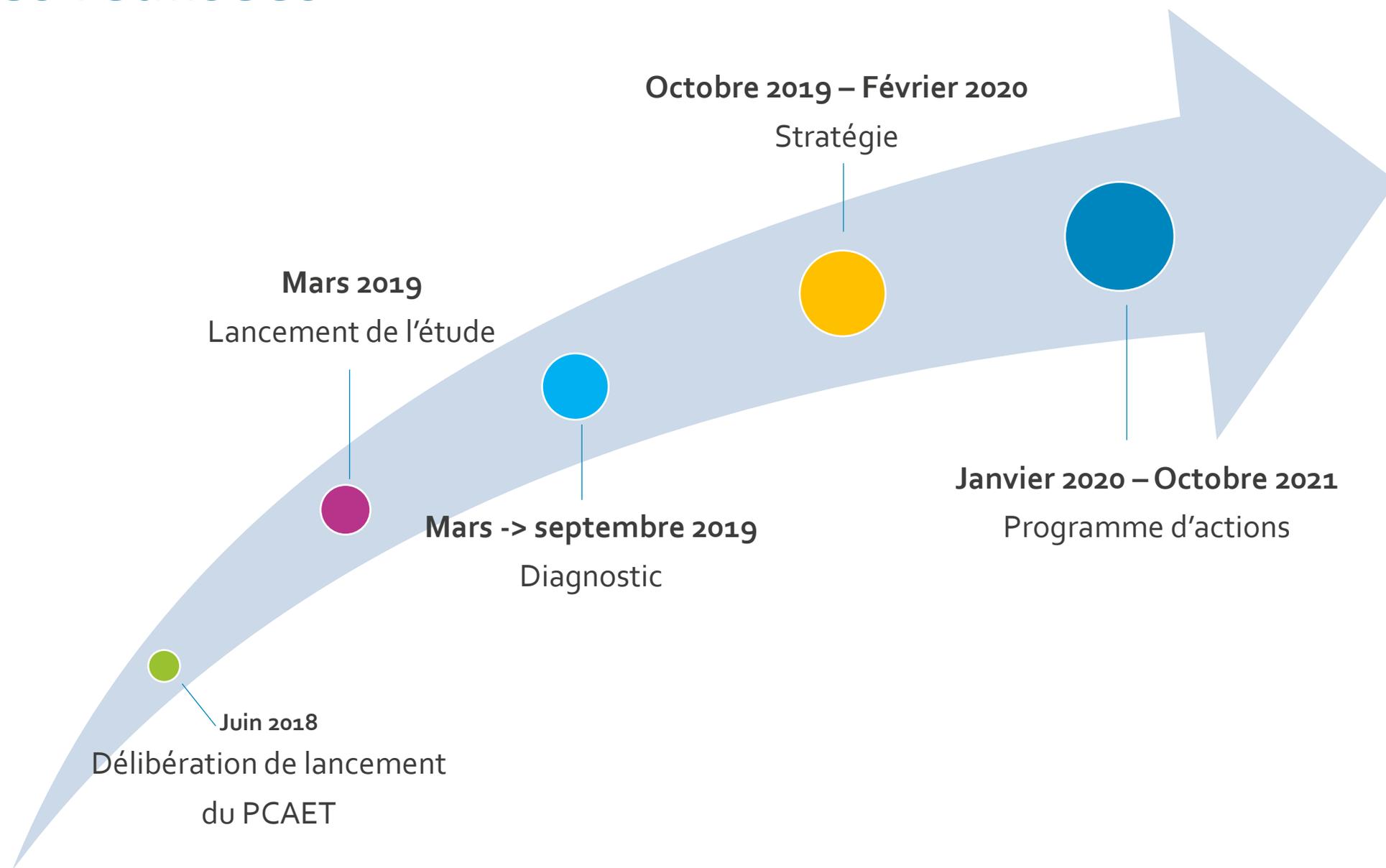
Quels enjeux
d'aménagement du
territoire ?

Quelle facture
énergétique ?

Quels modes de
déplacements ?

Quelle évolution
des modes de vie à
anticiper ?

Étapes réalisées



Une démarche participative (1/2)

La mobilisation des élu.es :

- **4 réunions territoriales (mai 2019)**
 - Sur la base des éléments de diagnostic
 - Partage des enjeux
 - Identification des actions en cours
- **Séminaire des élus (octobre 2019)**
- Participation au **Forum multi-acteurs (Novembre 2019)**
- Participation aux **ateliers actions acteurs (janvier 2020)**
- Membres du **Copil et des instances décisionnelles**

L'enjeu : assurer un portage transversal du programme

La mobilisation des services

- **Journées de rencontre** avec les services
- Participation au **Forum multi-acteurs**
- Participation aux **ateliers actions**
- **Groupes de travail**

L'enjeu : assurer le portage technique des actions et associer de l'expertise



Une démarche participative (2/2)

La mobilisation des acteurs socio-économiques

- Participation au **Forum multi-acteurs (No.2019)**
- Participation aux **ateliers actions (janv. 2020)**
- Membres du **Copil élargi**

L'enjeu :
Mettre en mouvement le territoire et associer de l'expertise

La mobilisation du grand public

- Organisation d'un **ciné-débat (sept.2019)**
- 3 réunions d'un **groupe citoyen (oct.2019-fév.2020)**
- Participation **atelier évaluation (juillet 2021)**
- Animation d'une **réunion publique (Nov.2021)**

L'enjeu : faire adhérer au projet et mobiliser dans l'action

Le groupe citoyen : une démarche participative innovante

Qui ? 

Des personnes vivant sur le territoire de de Terres des Confluences, volontaires, ne représentant aucune organisation.
Pas d'élus.
34 participants initiaux (27 signataires de la charte)

Non représentatif de la population.

Ne participe pas aux instances de gouvernance du PCAET.

> C'est le **conseil communautaire qui décide** de la stratégie adoptée et des actions qui sont engagées par la Communauté de Communes.

Quand ?

3 réunions
D'octobre 2020 à février 2021

Pourquoi faire ?

Contribuer à l'élaboration du PCAET

- en enrichissant le diagnostic
- en émettant un avis sur la stratégie
- en proposant des actions concrètes

Une rencontre avec les élus

- Présentation des apports du groupe à la démarche
- Justification des choix



Diagnostics

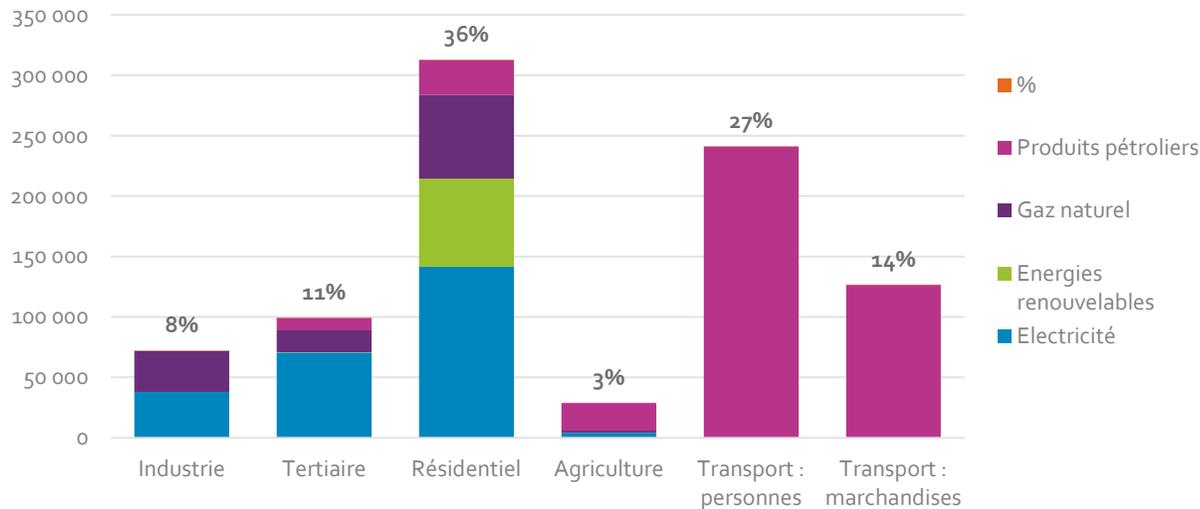


Entre Béton Et Nuages

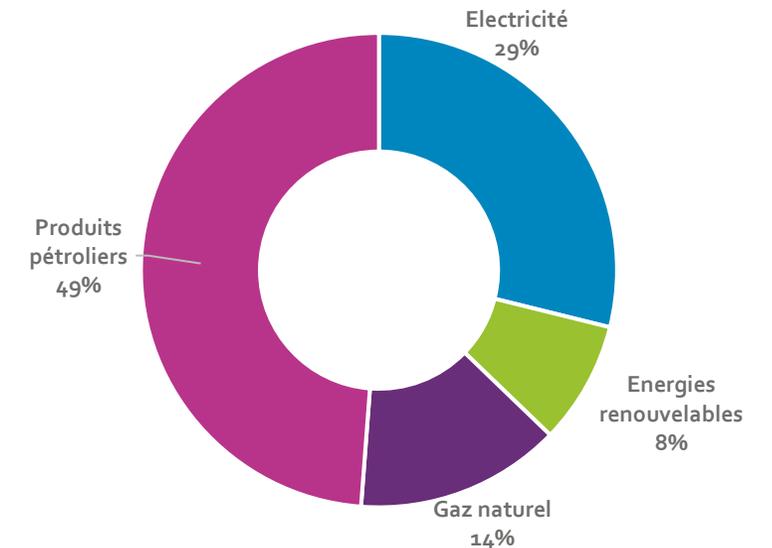


Les consommations d'énergie du territoire

Consommation d'énergie finale hors autoroute, en MWh, par secteur et par source



Répartition de la consommation énergétique finale hors autoroute, par source



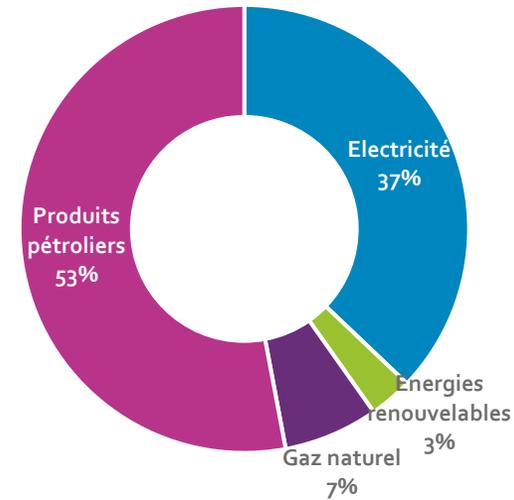
- **1^{er} postes : les déplacements (41 %), suivi du résidentiel (36 %)**
- **Principale énergie consommée : les produits pétroliers**
- **Attention : Les données déplacement OREO sont basées sur des moyennes régionales : pas d'impact de la l'A62**

L'énergie, une question environnementale ?



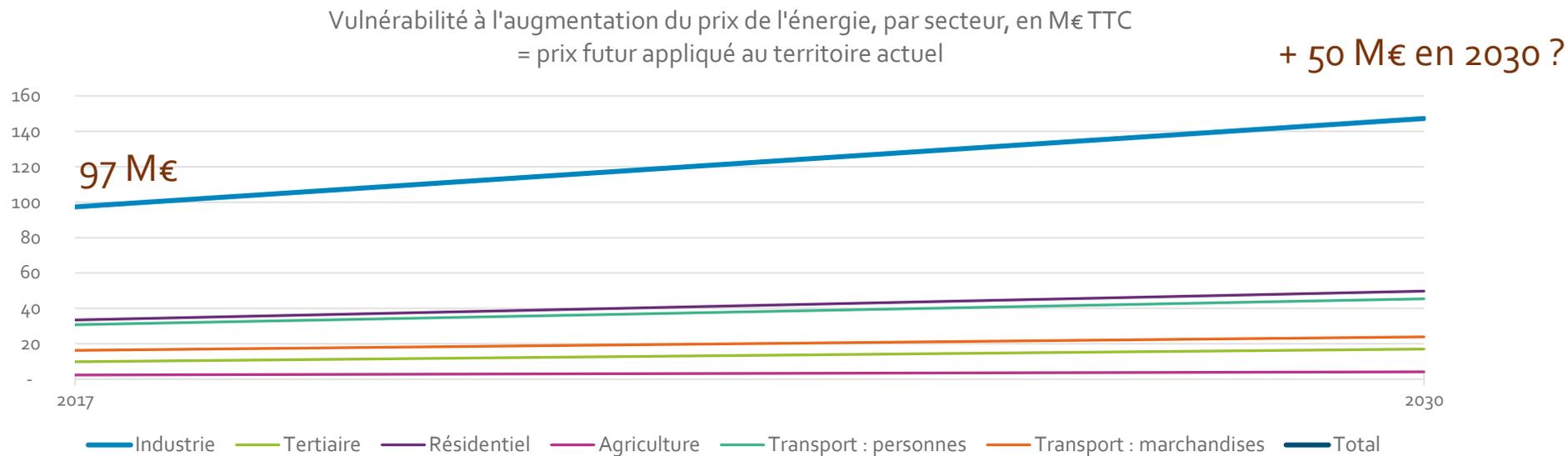
97 000 000 €
par an (en 2017)

Répartition de la facture énergétique actuelle, par source



dont la quasi-totalité quitte le territoire

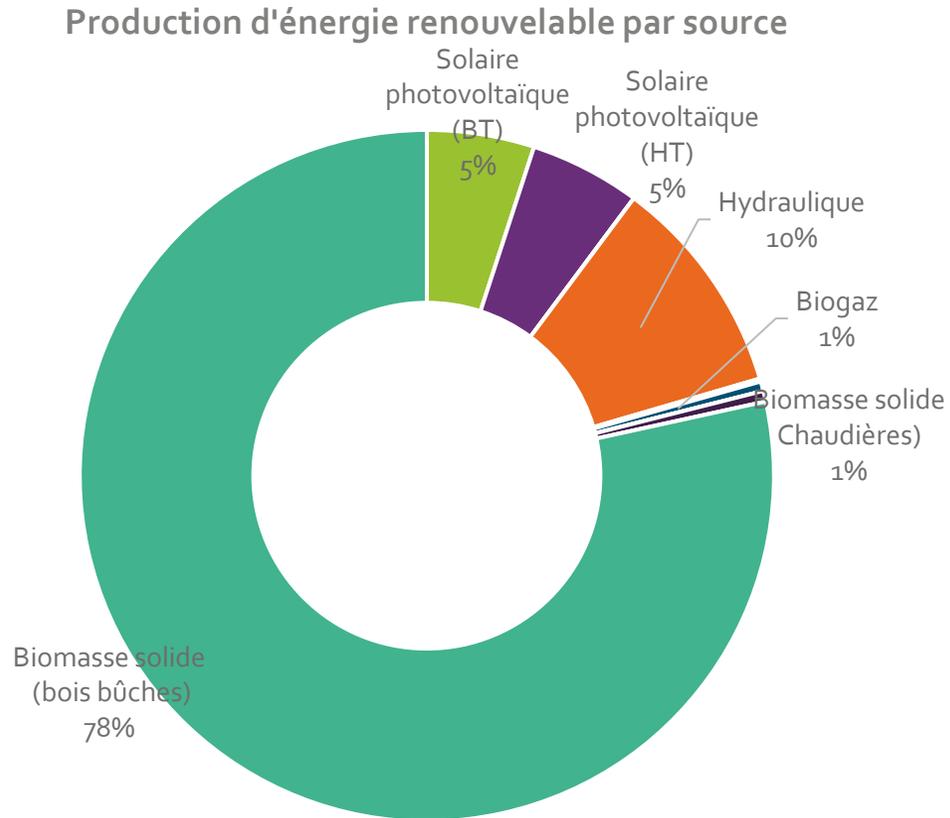
L'énergie, une question environnementale ?



Vers un surcoût annuel de 48 % pour les ménages ?

| | Unité | Coût par unité 2017 en € | Coût par unité 2030 en € | Surcoût par unité en € | % d'augmentation |
|-------------------|---------------|--------------------------|--------------------------|------------------------|------------------|
| Habitants (total) | Habitants | 1 540 € | 2 278 € | 738 € | 48% |
| Part logement | Habitants | 802 € | 1 192 € | 390 € | 49% |
| Part déplacement | Habitants | 738 € | 1 086 € | 348 € | 47% |
| Industriel | Emplois indu | 7 789 € | 11 958 € | 4 169 € | 54% |
| Tertiaire | Emplois terti | 1 269 € | 2 177 € | 908 € | 72% |
| Agriculture | Exploitations | 2 654 € | 4 810 € | 2 156 € | 81% |

Diagnostic des productions d'ENR sur le territoire

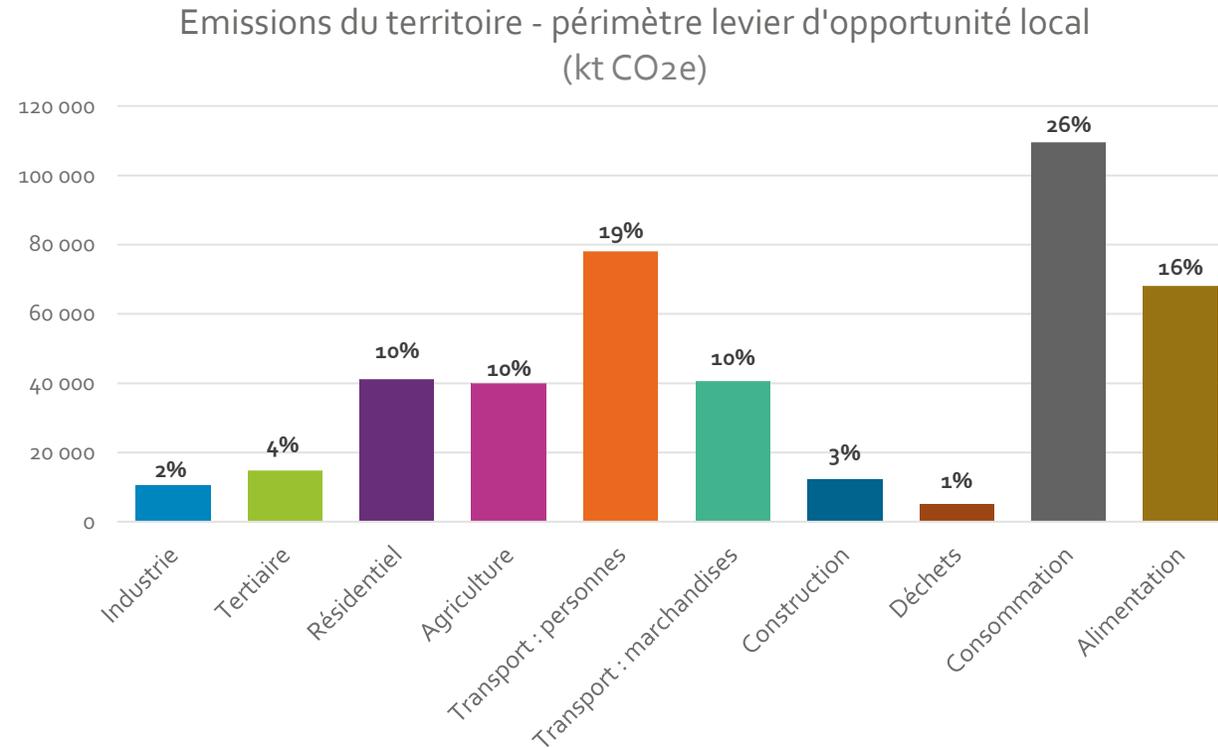


65 GWh/an soit 7 % de la consommation énergétique totale annuelle

5 % de la consommation d'électricité couverte par la production d'électricité renouvelable locale

Les émissions de Gaz à effet de serre

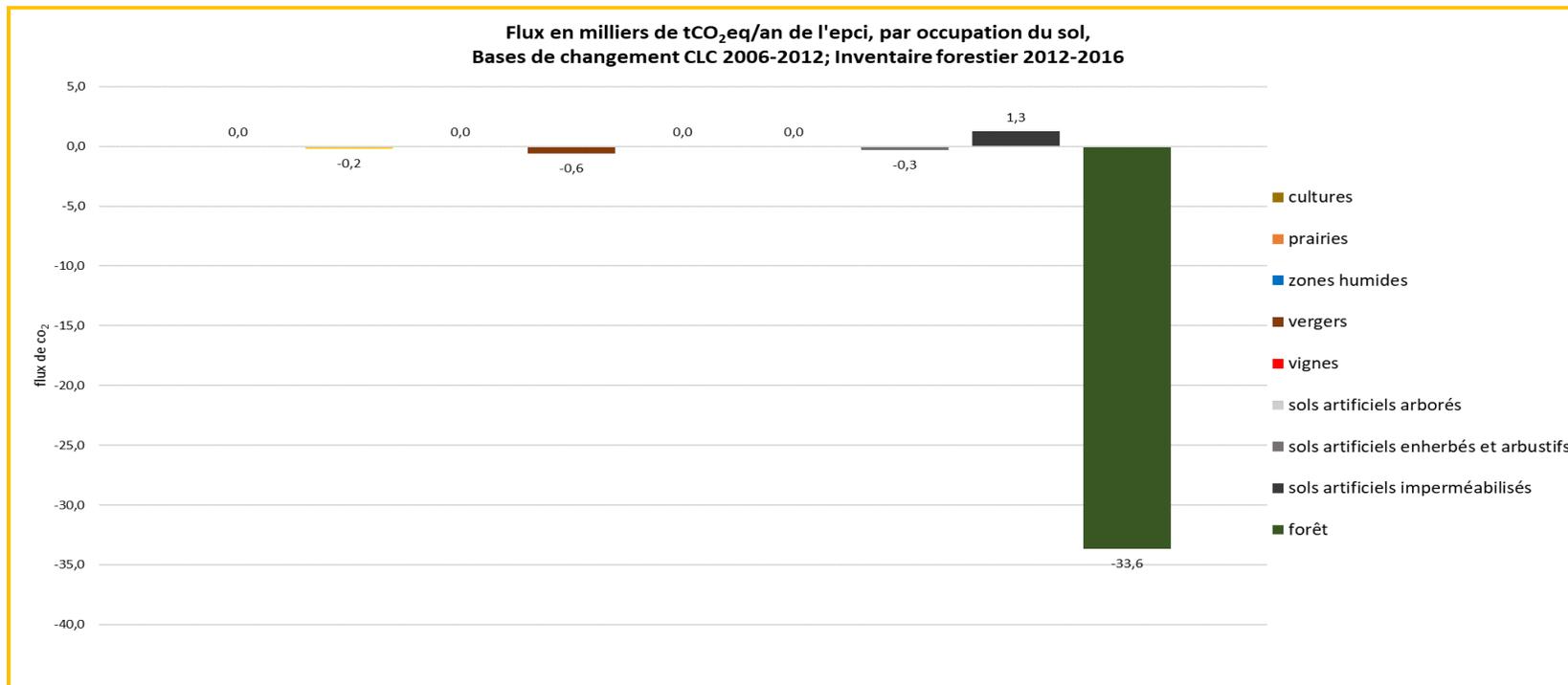
Les résultats



- Aux principaux postes identifiés sur la consommation énergétique, viennent s'ajouter :
 - La consommation et l'alimentation
 - L'agriculture

Séquestration : le flux de carbone sur Terres des Confluences

Un flux de carbone annuel de 34 ktCO₂e par an, soit 8 % du bilan global... mais qui réduit chaque fois que l'on consomme de l'espace forestier ou agricole

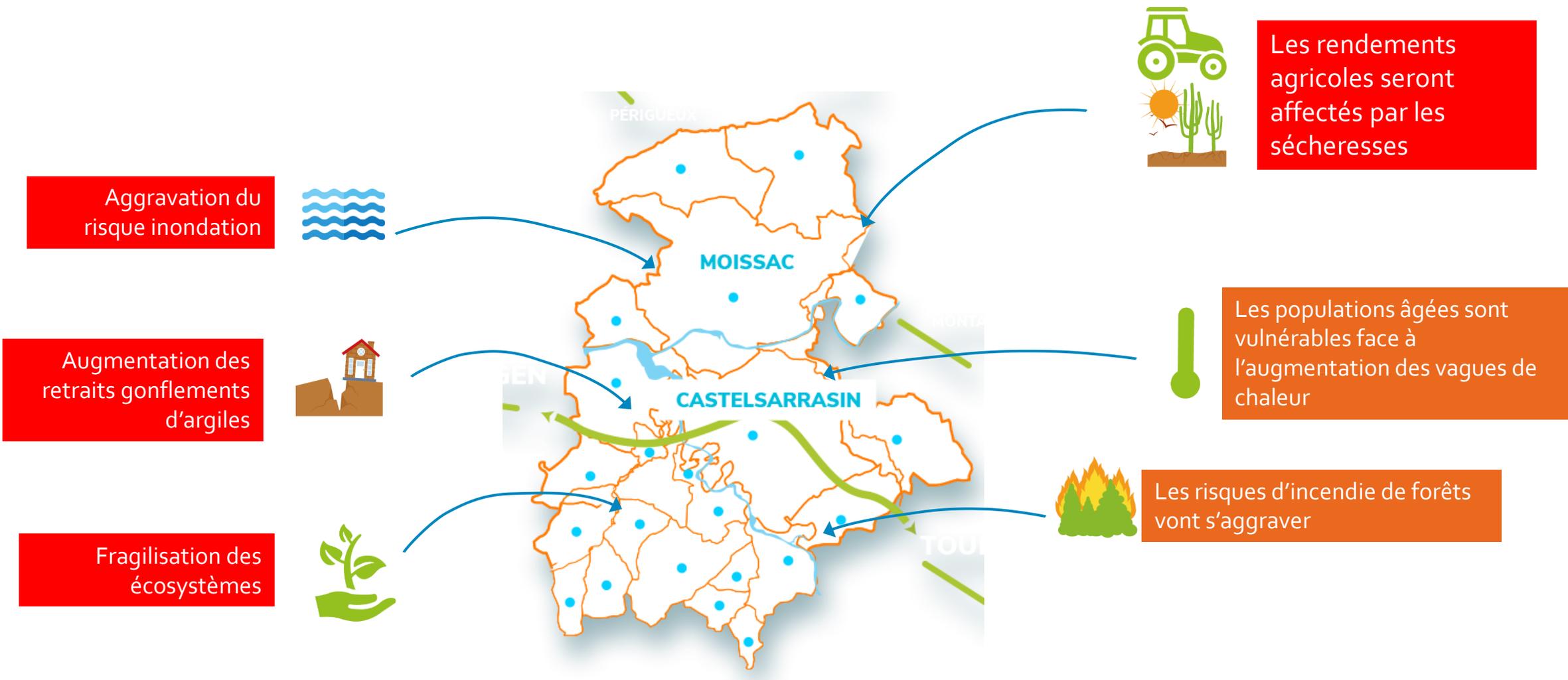


Des enjeux :



- maintenir et renforcer les espaces de séquestration naturelle de carbone
- renforcer les quantités de carbone stockées dans ces espaces (pratiques culturales)

La vulnérabilité aux changements climatiques





Synthèse des enjeux socio-économiques

Le développement des énergies renouvelables :

une opportunité pour garder sur le territoire une partie des 97 M€ qui le quitte chaque année

Les politiques énergie – climat :

un levier essentiel pour préserver le niveau de vie des habitants et la compétitivité des entreprises



Stratégie & plan d'actions



Entre Béton Et Nuages





Les grands objectifs nationaux

2004 – Loi Pope : Facteur 4 = réduire par 4 les émissions de gaz à effet de serre pour 2050

2015 – LTECV : des objectifs intermédiaires pour 2030

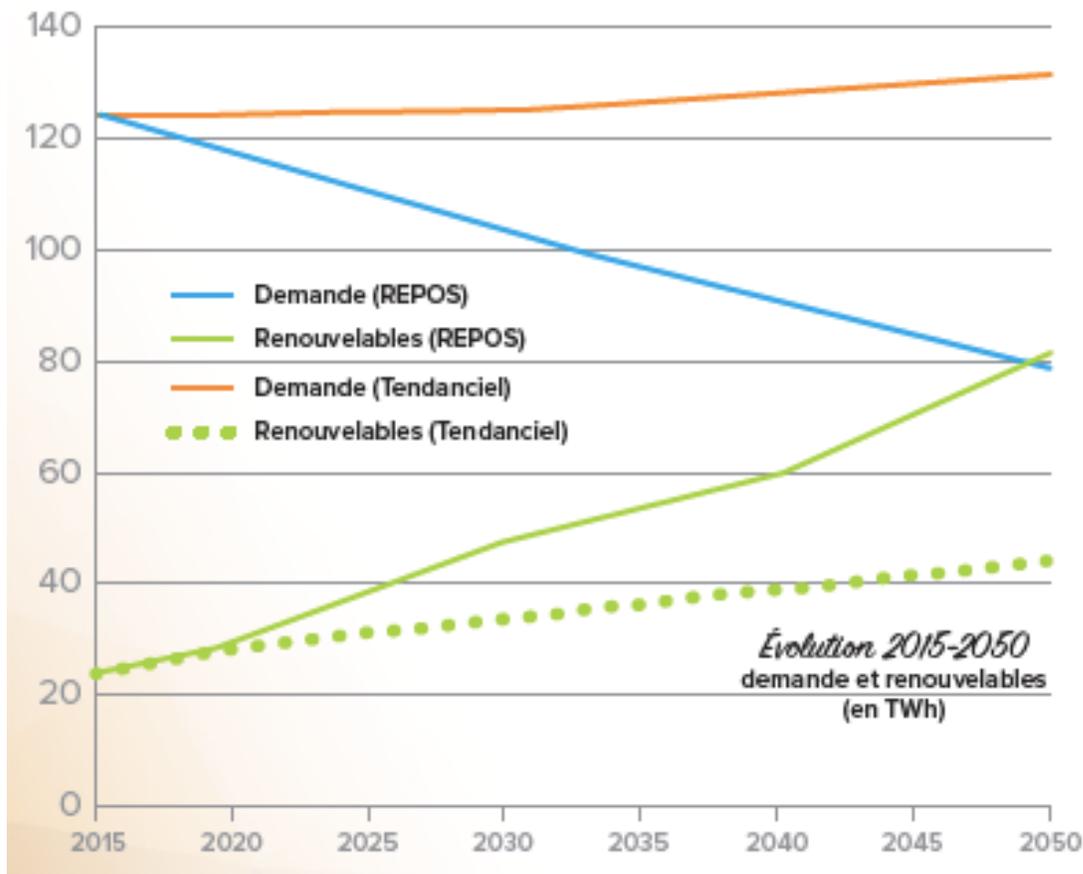


2019 – Révision de la stratégie nationale bas carbone : La neutralité carbone en 2050

La démarche REPOS : Région à Energie Positive

Objectif : Être la 1^{ère} région à énergie positive en 2050

Périmètre : Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables uniquement



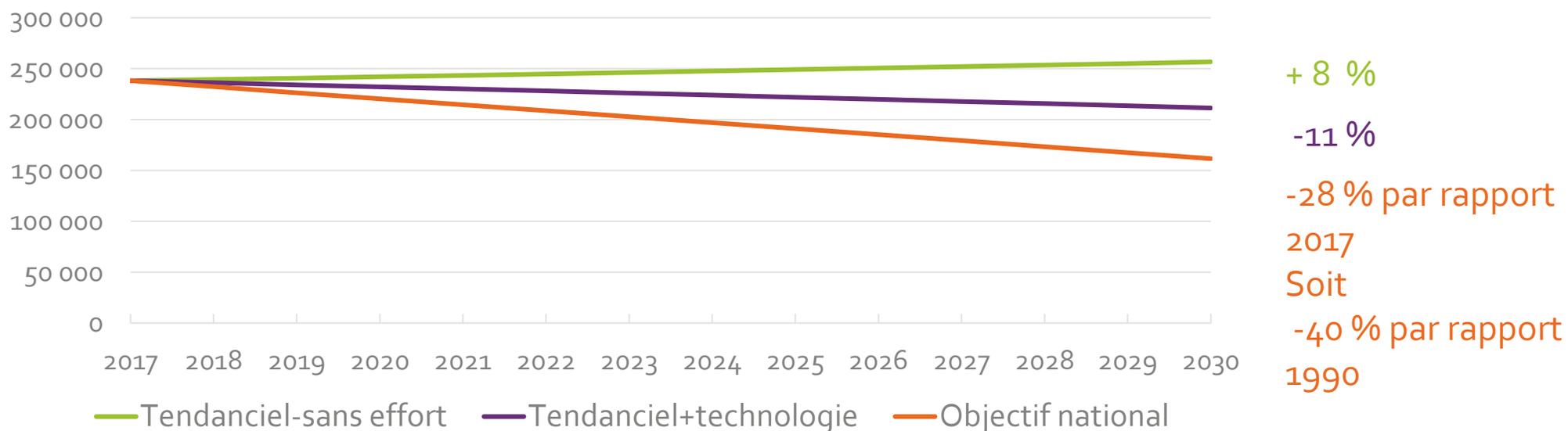
production ENR x 3

-39 % de consommation
énergétique (ou division
par 2 par habitant)

Scénarios tendanciels d'évolution

| Déterminants | Estimation 2017 | 2017-2030 Delta/an | Projection 2030 2030 |
|--------------------------------------------------------|-----------------|--------------------|----------------------|
| Population (PLUI +1,3 % par an) | 41 733 | 587 | 49 363 |
| Nb de ménages (estimation) | 17 023 | 157 | 19 058 |
| Nb de voitures (estimation) | 24 037 | 79 | 25 063 |
| Nb d'emplois total (évolution passée PLUi) | 13 462 | 20 | 13 722 |
| Nb d'emplois tertiaires (évolution passée PLUi) | 10 353 | 67 | 11 224 |
| Nb d'emplois industriels (évolution passée PLUi) | 1 261 | -2 | 1 238 |
| Nb de logements existants (Objectif PADD) | 18 727 | 300 | 22 627 |
| Surfaces agricoles (SAU) en ha (évolution passée PLUi) | 24 662 | -372 | 19 829 |
| Cheptel en nombre (évolution passée RGA) | 3 736 | -133 | 2 001 |

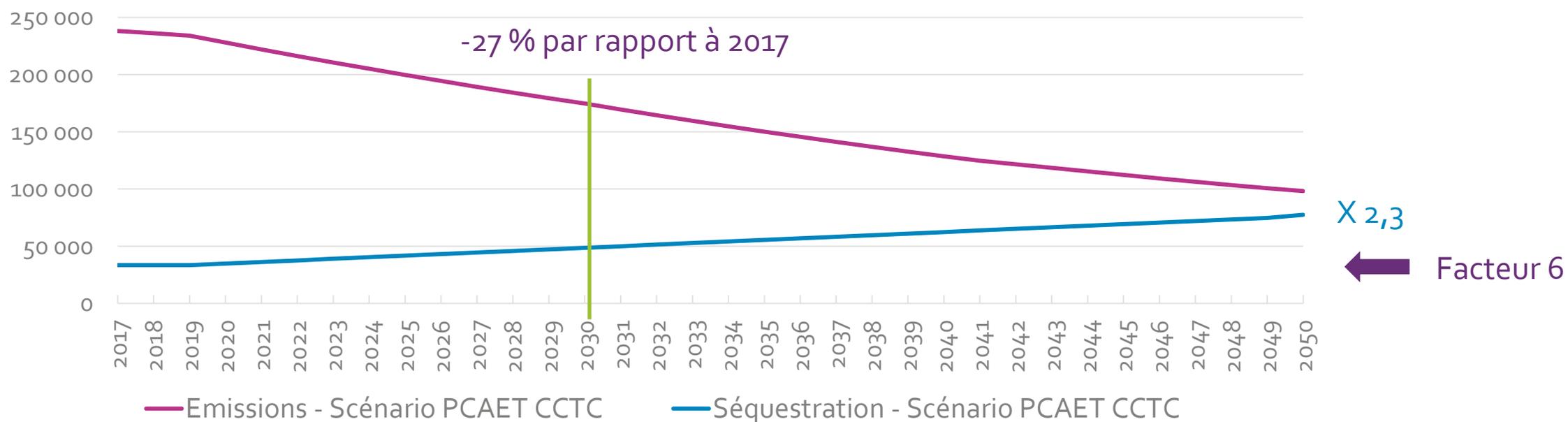
Scénarios GES (tCO₂e) - Synthèse 2030



Scénario quantifié : gaz à effet de serre du PCAET Terres des Confluences

- Les projections à 2050 sont « hasardeuses ».
- Méthode = projection 2030 et poursuite des tendances

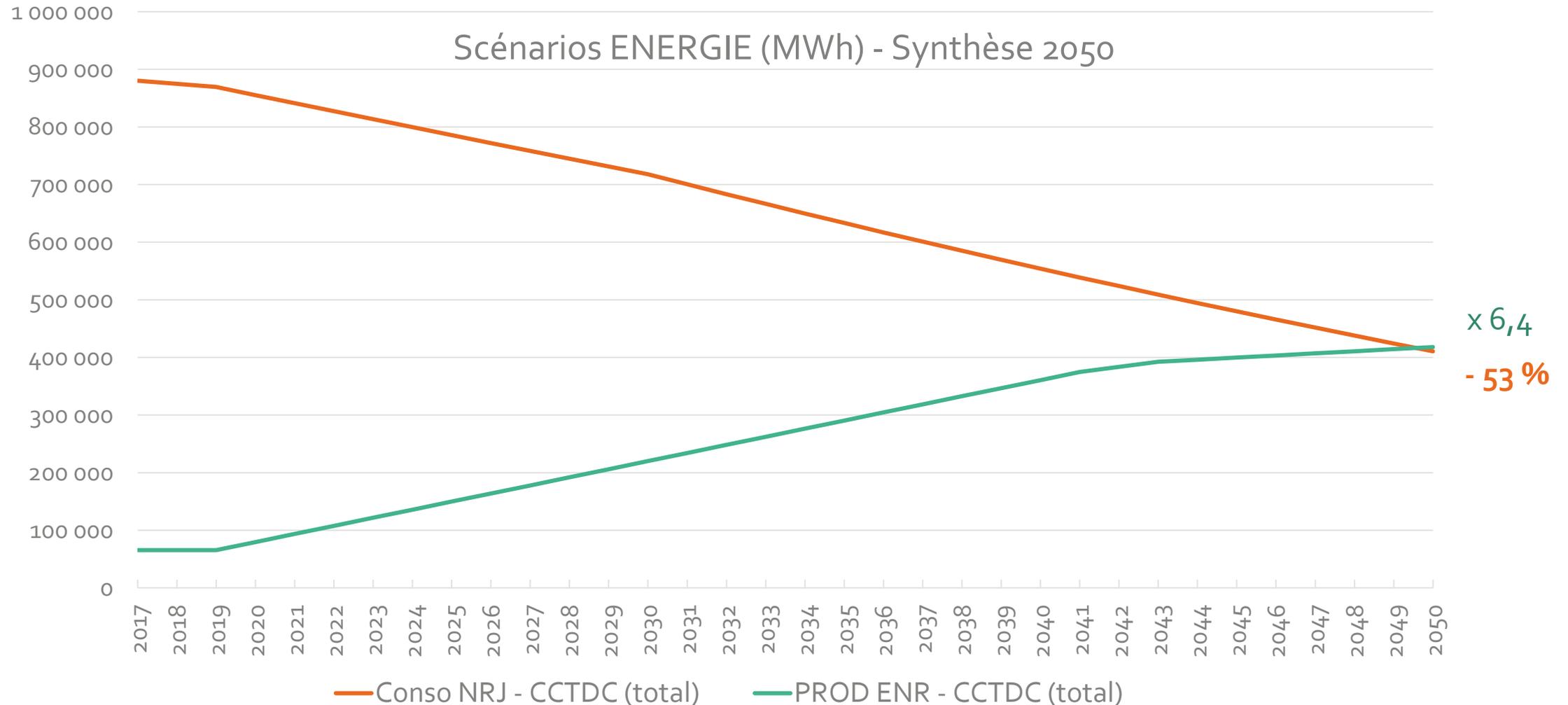
Scénarios GES (tCO₂e) - Synthèse 2050



- Un objectif de réduction plus faible que celui de la SNBC, les émissions agricoles étant moins compressibles
- Un objectif de séquestration plus élevé : les terres agricoles offrant un fort potentiel

Scénario quantifié : énergie du PCAET Terres des Confluences

TEPOS (Territoire à Energie POSitive)



Les axes stratégiques du PCAET Terres des Confluences

1. Accompagner les habitants dans la construction, la rénovation et les usages de leurs logements

2. Développer une diversité d'énergie renouvelable en maîtrisant les projets

3. Aménager le territoire en intégrant les enjeux air-énergie- climat

4. Faciliter l'essor d'une mobilité alternative

5. Préparer le territoire aux changements climatiques à venir

6. Faire de l'agriculture et de la forêt durables des piliers de la lutte contre le changement climatique

7. Favoriser de nouveaux modes de production et de consommation

8. Etre exemplaire et mobiliser autour du PCAET



1. Accompagner les habitants dans la construction, la rénovation et l'usage de leurs logements

LES OBJECTIFS QUANTITATIFS RETENUS

Des bâtiments performants

- 300 logements rénovés par an (100 rénovations lourdes et 200 partielles) = 1,6 % du parc/an soit 18 % en 2030
- 400 ménages mobilisés sur des écogestes/an et renouvellent leurs équipements (46 % des ménages en 2030)



1. Accompagner les habitants dans la construction, la rénovation et l'usage de leurs logements

1.1. Accompagner les projets

| Objectifs opérationnels | Leviers d'actions |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.1.1. Accompagner la réhabilitation des logements et lutter contre la précarité énergétique | Mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à l'échelle intercommunale, en complément de dispositifs communaux |
| | Mettre en place des mesures de repérage des personnes en situation de précarité énergétique |
| 1.1.2. Accompagner la construction neuve performante, intégrant notamment des matériaux biosourcés | Impulser et promouvoir la construction bois sur le territoire via le levier de la commande publique et la communication |
| | Identifier les filières locales et communiquer |

1. Accompagner les habitants dans la construction, la rénovation et l'usage de leurs logements

1.2. Mobiliser les acteurs et les habitants

| Objectifs opérationnels | Leviers d'actions |
|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.2.1. Déployer des actions d'information et de sensibilisation auprès des habitants | Soutenir le développement du guichet Rénov'Occitanie du CAUE 82 |
| | Mettre en place un plan de communication et de sensibilisation en partenariat avec les acteurs du territoire |
| 1.2.2. Sensibiliser et mobiliser les acteurs professionnels | Travailler avec les bailleurs sociaux à la rénovation des logements |
| | Sensibiliser et accompagner les professionnels via l'organisation d'évènements et de formations |



2. Développer une diversité d'énergie renouvelable en maîtrisant les projets

LES OBJECTIFS QUANTITATIFS RETENUS

Une production
diversifiée et maîtrisée
d'énergie renouvelable
(ENR)

- 14 GWh installés annuellement pour multiplier par 2 l'existant
- Cela peut se faire par exemple avec :
 - 8 éoliennes d'ici 2030
 - 55 ha de PV au sol d'ici 2030
 - 140 000 m² de PV en diffus (soit l'équivalent de 5 500 projets sur toitures résidentielles)
 - 1 à 2 méthaniseurs collectifs d'ici 2030
 - Suppression progressive des énergies fossiles jusqu'à 2040 dont 50 % par substitution ENR locales (réseaux de chaleur, bois, pompes à chaleur, géothermie...)
 - Tous les logements neufs à énergie positive



2. Développer une diversité d'énergie renouvelable en maîtrisant les projets

2.1. Accompagner un développement des projets centralisés (de grande taille) dans un cadre choisi et maîtrisé

| Objectifs opérationnels | Leviers d'actions |
|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2.1.1. Maîtriser les projets et leurs lieux d'implantation | Élaborer un schéma local de développement des énergies renouvelables |
| | Porter et animer une charte pour les projets d'énergies renouvelables |
| | Créer des groupes de travail multi-acteurs |
| 2.1.2. Participer à la gouvernance des projets et impliquer les habitants | Développer la participation financière publique aux projets d'énergie renouvelable via le lancement d'appels à projet sur les sites à fort potentiel |
| | Concerter en amont des projets et encourager le financement participatif via l'adhésion ou la création d'une structure spécialisée |



2. Développer une diversité d'énergie renouvelable en maîtrisant les projets

2.2. Accompagner une diversité de projets diffus (de petite taille)

| Objectifs opérationnels | Leviers d'actions |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2.2.1. Accompagner le développement de projets diffus | Recenser les professionnels locaux et les accompagner vers les certifications en partenariat avec les structures qualifiées |
| | Etudier les potentiels de développement de projets diffus dans le cadre du schéma local ENR et les communiquer |
| 2.2.2. Faciliter l'accès aux ENR pour tous | Accompagner les porteurs de projets au montage de leurs dossiers (aide administrative) |
| | Etudier l'opportunité de mettre en place un cadastre solaire |

3. Aménager le territoire de Terres des Confluences en intégrant les enjeux air-énergie-climat

3.1 Aménager durablement le territoire

| Objectifs opérationnels | Leviers d'actions |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3.1.1. Réduire la consommation d'espace et renforcer l'attractivité des centres-bourgs | Approuver un PLUi-H prenant en compte le PCAET à l'échelle de l'aménagement global du territoire |
| | Inciter à la réhabilitation des bâtiments et des friches via l'application du PLH et des OPAH |
| | Poursuivre et développer les aides et les accompagnements aux services et aux commerces de proximité |
| | Bénéficier d'un accompagnement pérenne d'un prestataire extérieur en matière d'aménagement durable (quartiers, espaces publics, voirie...) |
| 3.1.2. Prendre en compte l'exposition des populations aux pollutions atmosphériques | Mener une réflexion avec les acteurs institutionnels sur les solutions à mettre en place pour lutter contre la pollution atmosphérique |



3. Aménager le territoire de Terres des Confluences en intégrant les enjeux air-énergie-climat

3.2 Développer des projets d'aménagement exemplaires

| Objectifs opérationnels | Leviers d'actions |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3.2.1. Intégrer les enjeux du PCAET dans le tissu existant | Faciliter la prise en compte des enjeux du PCAET via des mesures de sensibilisation en complément du PLUi-H |
| 3.2.2. Aménager et requalifier des parcs d'activités de qualité | Appliquer une charte environnementale dans les nouvelles zones d'activités et réaménager plus durablement les zones déjà existantes |



4. Faciliter l'essor d'une mobilité alternative

LES OBJECTIFS QUANTITATIFS RETENUS

Aménagement durable et mobilité alternative

- 200 conducteurs / an mobilisés sur le covoiturage
- 200 salariés en télétravail 1j/semaine en plus par an
- 100 personnes / an abandonnent la voiture pour la plupart de leurs trajets (transports en Commun et déplacements doux)
- +120 véhicules alternatifs/ an (5 % des véhicules en 2030)
- 1 % d'optimisation annuelle du fret

4. Faciliter l'essor d'une mobilité alternative

4.1. Renforcer les infrastructures supports de déplacements alternatifs

| Objectifs opérationnels | Leviers d'actions |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4.1.1. Développer l'offre de transports en commun, de transports à la demande et les espaces d'intermodalité | Réaliser une étude de mobilité sur le territoire |
| | Soutenir l'usage du train, préserver les trois gares et développer les espaces d'intermodalité |
| | Développer l'offre de transport en commun et de transport à la demande |
| 4.1.2. Améliorer l'offre cyclable et piétonne | Étendre le schéma des modes doux à l'ensemble du territoire |
| | Favoriser l'achat de vélos |
| | Mettre en place un service de réparation et de location de vélos en appui sur les structures locales |
| 4.1.3. Réduire l'impact du fret | Consulter, mettre en réseau et sensibiliser les acteurs économiques pour développer des alternatives au fret routier |
| | Offrir des alternatives au gasoil pour le fret en étudiant la pertinence de développer des bornes biogaz/hydrogène |

4. Faciliter l'essor d'une mobilité alternative

4.2. Proposer une offre de service à la mobilité et à la non-mobilité

| Objectifs opérationnels | Leviers d'actions |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4.2.1. Soutenir les motorisations alternatives | Étudier l'opportunité de développer des bornes électriques supplémentaires ainsi que des bornes GNV et Hydrogène (hors fret) Instaurer le stationnement gratuit pour les véhicules propres |
| 4.2.2. Développer des services innovants à la mobilité et à la non-mobilité | Développer le maillage de tiers-lieux et d'espaces de co-working Faciliter le développement du covoiturage Accompagner le développement de l'auto-partage via du stationnement réservé et de la communication Accompagner les entreprises dans la réduction des déplacements (PDE - PDle) et le développement du télétravail via de la communication et de la sensibilisation Faciliter l'émergence de commerces et de services itinérants ou de proximité (permanences) via une analyse des besoins/opportunités et le lancement d'appels à projets |
| 4.2.3. Faire connaître l'offre existante | Mettre en place un plan de communication et d'animation |

5. Préparer le territoire de Terres des Confluences au changement climatique à venir

5.1. Protéger les personnes face aux changements climatiques

| Objectifs opérationnels | Leviers d'actions |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 5.1.1. Prévenir l'impact des fortes chaleurs et ses risques sur la santé | Étudier les solutions à mettre en place pour lutter contre les moustiques |
| 5.1.2. Anticiper l'évolution des risques climatiques | Mettre en œuvre les actions définies dans le cadre de l'étude de préfiguration GEMAPI relatives à la prévention des inondations |
| | Poursuivre la mise en œuvre des actions du PAPI d'intention approuvé (programme d'action de prévention des inondations) pour le secteur du Tarn |
| | Inciter et accompagner les agriculteurs à replanter des haies et des bocages afin d'éviter l'érosion des sols et les glissements de terrains |
| Faire connaître les risques aux habitants et aux visiteurs ainsi que les moyens de s'en prémunir via la mise à jour et la communication régulière des DICRIM et des PCS | |

5. Préparer le territoire de Terres des Confluences au changement climatique à venir

5.2. Protéger les ressources face aux changements climatiques

| Objectifs opérationnels | Leviers d'actions |
|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 5.2.1. Préserver la ressource en eau dans tous les secteurs | Lancer auprès des agriculteurs un programme de sensibilisation et d'accompagnements individuels et groupés en partenariat avec les structures locales |
| | Communiquer auprès des particuliers et les sensibiliser dans le cadre d'ateliers |
| | Mettre en œuvre les actions prévues dans le cadre de l'étude de préfiguration GEMAPI relatives à la gestion des milieux aquatiques |
| | Engager une réflexion avec les partenaires locaux sur les politiques de gestion de l'eau |
| 5.2.2. Préserver la biodiversité | Préserver les trames vertes et bleues via de la sensibilisation et de l'accompagnement en partenariat avec les acteurs du territoire |
| | Préserver et développer les trames noires en veillant à limiter l'éclairage public et privé (via de la sensibilisation et de l'accompagnement) |
| | Préserver les zones humides via de la sensibilisation et de l'accompagnement des propriétaires et des riverains, en partenariat avec les acteurs du territoire |
| | Protéger la nature en ville et la biodiversité ordinaire via de la sensibilisation et de l'accompagnement, en partenariat avec les acteurs du territoire |
| | Poursuivre la gestion différenciée des zones de compensation environnementale de certaines zones d'activités |

6. Faire de l'agriculture et de la forêt durables des piliers de la lutte contre le changement climatique

LES OBJECTIFS QUANTITATIFS RETENUS

L'agriculture et la forêt piliers du PCAET

- Augmentation de séquestration forestière d'ici 2050 (+18 ha d'ici 2040, 2 km de haies par an, balivage de 30% des surfaces forestières)
- Séquestration agricole, en 2030 (y compris pratiques déjà existantes) :
 - grandes cultures : 25% avec de l'agroforesterie, 25% avec des cultures intermédiaires, et 25% ont des haies sur culture, 25 % font du semi-direct
 - 80% des vignes et vergers ont des couverts intercalaires
 - 25% des prairies en agroforesterie, 25% avec des haies
- Atténuation agricole , en 2030, la moitié des exploitations ont mis en place des actions :
 - Pour réduire leurs consommation d'énergie (tracteurs, serres, bâtiments)
 - Pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serres
- 1 à 2 méthanisations

6. Faire de l'agriculture et de la forêt durables des piliers de la lutte contre le changement climatique

6.1. Soutenir une agriculture et une sylviculture durables adaptées au nouveau climat

| Objectifs opérationnels | Leviers d'actions |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6.1.1. Encourager et accompagner les changements de pratiques pour une agriculture durable | Mettre en place un programme local pour accompagner les agriculteurs vers une agriculture à faible impact environnemental, favorisant la séquestration carbone et la production d'énergies renouvelables |
| | Proposer une aide à l'installation / reconversion en agriculture biologique |
| | Mettre à disposition des terrains communaux et intercommunaux pour des projets expérimentaux ou d'intérêt public durables |
| 6.1.2. Renforcer le rôle de la forêt | Poursuivre la gestion raisonnée des forêts publiques et mettre en place une charte forestière du territoire pour les forêts privées |

6. Faire de l'agriculture et de la forêt durables des piliers de la lutte contre le changement climatique

6.2. Développer des circuits courts alimentaires de proximité

| Objectifs opérationnels | Leviers d'actions |
|-----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6.2.1. Renforcer la production locale | Initier un groupe de réflexion entre communes et CCTC pour créer des jardins partagés et développer les villes comestibles en appui sur les acteurs locaux |
| | Contribuer au Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par la chambre d'agriculture afin de soutenir les filières locales |
| | Mettre en place un programme d'accompagnement des agriculteurs à l'installation et au maintien de leur activité en appui sur les structures locales |
| | Etudier les solutions de maintien et de création d'équipements locaux de transformation dans le cadre du PAT |
| 6.2.2. Faciliter la distribution locale | Accompagner le développement d'outils de distribution via la réalisation d'une étude de l'existant dans le cadre du PAT et la compléter par une analyse des besoins (si possible dans le cadre du PAT) |
| | Poursuivre la politique menée par la cuisine centrale en faveur des produits locaux et biologiques |
| | Accompagner les restaurations collectives du territoire à l'utilisation de produits locaux et biologiques en appui sur les dispositifs existants |



7. Favoriser de nouveaux modes de production et de consommation

LES OBJECTIFS QUANTITATIFS RETENUS

Nouveaux modes de production et de consommation

- 3 000 m² tertiaires privés rénovés par an
- +22 % des entreprises (industrielles et tertiaires) font des actions d'économie d'énergie significatives d'ici 2030 (audit énergétiques, écoconception, économie circulaires, etc.)
- Substitution de 50 % des consommations des énergies fossiles utilisées par l'industrie et le tertiaire, par des ENR locales d'ici 2050
- -1% de déchets par an et +1 % de recyclés

7. Favoriser de nouveaux modes de production et de consommation

7.1 Mobiliser les acteurs économiques pour une économie sobre en carbone

| Objectifs opérationnels | Leviers d'actions |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 7.1.1. Soutenir une économie verte et circulaire | Mobiliser et mettre en relation les acteurs économiques, en appui sur les réseaux existants |
| | Mettre en place un programme local d'accompagnement des acteurs économiques dans le cadre de conventions partenariales |
| | Étudier l'opportunité de mettre en place un règlement local de publicité intercommunal |
| | Sensibiliser les professionnels à l'extinction de leurs locaux et de leurs vitrines la nuit |
| 7.1.2. Promouvoir et développer un tourisme local durable | Poursuivre le développement de visites / circuits touristiques locaux et du catalogue des producteurs/artisans locaux afin de valoriser les produits locaux et responsables |
| | Accompagner les professionnels du tourisme à développer une offre durable via l'organisation d'ateliers en partenariat avec les acteurs du territoire |
| | Proposer une offre de sensibilisation des touristes au développement durable en partenariat avec les acteurs du territoire |

7. Favoriser de nouveaux modes de production et de consommation

7.2 Mobiliser le grand public sur ses modes de consommation

| Objectifs opérationnels | Leviers d'actions |
|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 7.2.1 Encourager la réduction des déchets | Poursuivre les actions engagées dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) |
| | Poursuivre et développer les actions spécifiques au territoire, inscrites dans le projet de service déchets de la CCTC |
| | Poursuivre la mutualisation du matériel entre communes et CCTC |
| | Développer l'installation de corbeilles de tri sélectif dans les espaces et les bâtiments publics via la passation de commandes groupées et de conseils auprès des communes |

8. Etre exemplaire et mobiliser autour du PCAET

LES OBJECTIFS QUANTITATIFS RETENUS

Des bâtiments
performants +
patrimoine exemplaire

- 3 000 m² de bâtiments publics sont rénovés chaque année
- + stratégie généralisée sur l'éclairage public

8. Etre exemplaire et mobiliser autour du PCAET

8.1. Montrer l'exemple

| Objectifs opérationnels | Leviers d'actions |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 8.1.1. Mener une démarche d'exemplarité interne dans toutes les thématiques du PCAET | Mettre en place une stratégie patrimoniale durable en appui sur le conseil en énergie partagée du SDE |
| | Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments publics via une politique communautaire de surveillance, d'achat et d'entretien plus durable |
| | Poursuivre l'amélioration de la performance de l'éclairage public en appui sur le SDE |
| | Poursuivre la réduction des déchets |
| | Poursuivre la réduction de la consommation en eau via des outils de suivi/contrôle et l'installation d'équipements d'économie et de récupération d'eau |
| | Mettre en œuvre une politique d'achats publics responsables reposant sur un service marché mutualisé CCTC/communes |
| | Poursuivre la politique de mobilité interne reposant sur l'achat de véhicules verts/vélos, l'installation d'équipements et le développement du télétravail et des visioconférences |

8. Etre exemplaire et mobiliser autour du PCAET

8.1. Montrer l'exemple

| Objectifs opérationnels | Leviers d'actions |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 8.1.2. Piloter le PCAET en démarche d'amélioration continue et se donner les moyens de ses ambitions | Structurer un système de pilotage du PCAET reposant sur une gouvernance et des instances de suivi partagées |
| | Se doter d'une programmation pluriannuelle d'investissement du PCAET en cohérence avec les ambitions |
| | Intégrer les enjeux PCAET dans certaines fiches de poste et généraliser les notes de services sur ces thématiques |

8. Etre exemplaire et mobiliser autour du PCAET

8.2. Mobiliser autour du PCAET

| Objectifs opérationnels | Leviers d'actions |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 8.2.1. Mettre en place une communication adaptée, poursuivre la concertation et la mobilisation des acteurs | Sensibiliser les agents et les élus via de la communication et l'organisation d'animations fédératrices |
| | Pérenniser la concertation avec les partenaires du PCAET via l'organisation d'un comité de suivi annuel et des ateliers de travail ponctuels |
| | Formaliser un plan de communication sur l'ensemble des thématiques du PCAET |
| | Poursuivre la mobilisation du grand public via l'organisation d'évènements en partenariat avec les acteurs du territoire |
| 8.2.2. Former les acteurs du territoire | Accompagner vers la formation les agents et les élus |
| | Accompagner vers la formation le personnel des structures scolaires ainsi que des associations locales participant aux actions du PCAET |
| 8.2.3. Accompagner les communes | Constituer un réseau communal d'échange et de partage de bonnes pratiques en priorisant les visites de sites |
| | Mettre en place un bonus au fonds de concours versé aux communes reposant sur des critères durables |

Prochaines étapes avant l'approbation définitive

